



Les Nouvelles d'Andrest

Bulletin d'Informations municipales n° 16 - Juin 2019

Madame, Monsieur,

Les récents événements politiques ainsi que les élections européennes ont démontré l'attachement des Français au respect de la nature et à la prise en compte du changement climatique.

La commune a commencé à doter les agents techniques d'outillage électrique pour l'entretien des espaces verts. Les appareils thermiques seront progressivement remplacés afin de limiter les émissions de CO2 et d'atténuer la pollution sonore.



Nouveau cheminement entre la Bascule et la salle des fêtes

Les dernières lampes à mercure de l'éclairage public seront remplacées par des lampes LED début 2020 ainsi que les quelques lampadaires boule peu efficaces et gourmands en énergie. D'autre part, nous nous engageons à utiliser l'énergie solaire photovoltaïque pour toutes les créations de nouveaux points lumineux.

Si la cause environnementale s'avère être nationale et internationale, la qualité de vie est aussi une affaire de proximité et de bon voisinage : vous trouverez dans ce bulletin quelques rappels à ce sujet.

En vous souhaitant de profiter de ce début d'été et de vos vacances, recevez, Madame, Monsieur, les meilleurs sentiments du Conseil Municipal.

Francis PLENACOSTE
Maire d'Andrest

Pour sa part, la commune a ainsi décidé d'apporter sa contribution, même modeste, en favorisant des techniques et des actions respectueuses de notre environnement.

La campagne annuelle "nettoyons la nature" a permis de constater une nette diminution des dépôts sauvages de déchets. Il faut remercier les participants à cette matinée conviviale et je vous invite à la prochaine en 2020. Malheureusement, il subsiste quelques "irresponsables" qui persistent à déposer leurs déchets ici ou là. Il faut savoir qu'ils sont rarement impunis : près d'une quinzaine d'entre eux ont dû régler une amende et passer en justice (contraventions allant de 150 à 5 000 € avec possibilité de confiscation du véhicule).

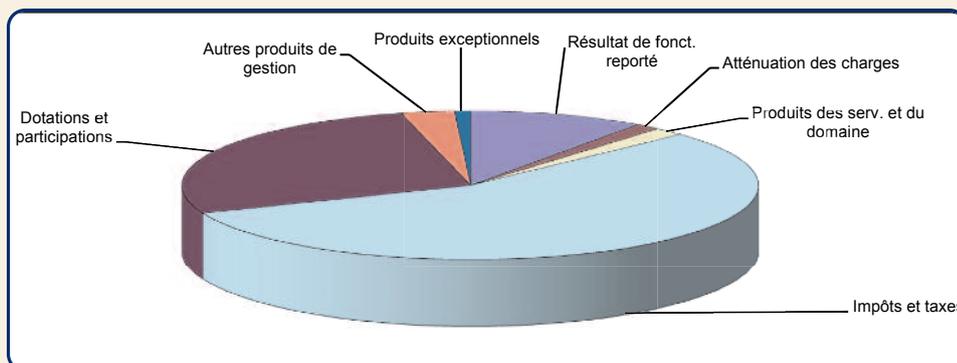
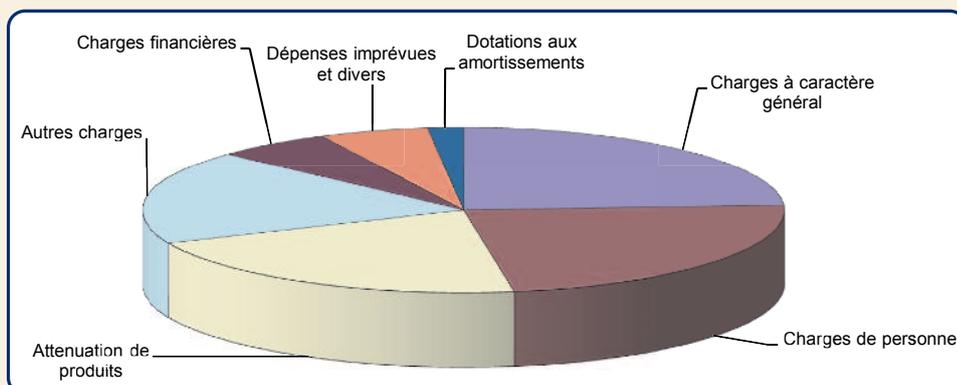


Nouveau parvis de la mairie accessible aux personnes à mobilité réduite

Budget de fonctionnement (Prévisions 2019)

Dépenses	
Charges à caractère général	150 465,00
Charges de personnel	145 980,00
Atténuation de produits	130 571,00
Autres charges	115 347,00
Charges financières	36 174,00
Dépenses imprévues et divers	34 500,00
Dotations aux amortissements	11 200,00
Total	624 237,00

Recettes	
Résultat de fonct. reporté	71 313,00
Atténuation des charges	10 431,00
Produits des serv. et du domaine	12 723,00
Impôts et taxes	408 027,00
Dotations et participations	198 657,00
Autres produits de gestion	21 724,00
Produits exceptionnels	6 564,00
Total	729 439,00



Excédent cumulé

L'excédent de fonctionnement cumulé s'élève à 71 313,00 €

INVESTISSEMENTS 2019

Le budget d'investissement pour l'année 2019 a été voté à hauteur de 376 147,00 €, (Restes à réaliser inclus).

Taux communaux

	2005	2006	2007	2008	2017	2018	2019
T.H.	9,41	9,50	9,70	9,90	9,90	10,50	10,50
F.B.	9,98	10,98	10,98	11,20	11,20	11,88	11,88
F.N.B.	55,00	55,00	55,00	55,00	55,00	58,33	58,33

Après une réévaluation de la fiscalité locale en 2018, la commune d'Andrest maintient les taux en 2019. Une baisse progressive de la Taxe d'Habitation est en cours d'application devant aboutir à une exonération totale en 2022.

Par mesure de prudence, la commune réduit ses dépenses et vote un budget en suréquilibre afin de conforter le remboursement de l'annuité de la dette.

PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La rédaction du Plan Local d'Urbanisme est désormais une compétence intercommunale.

Le travail de conception du PLUI a démarré en 2018 et se poursuit actuellement par des réunions de travail et de concertation avec tous les élus du secteur.

Des réunions publiques évoquant l'aménagement urbain du territoire ont eu lieu au premier trimestre 2019 à Vic-en-Bigorre, Rabastens et Maubourguet.

Dans le cadre de cette élaboration, la mairie met à la disposition des propriétaires de terrains à bâtir un registre de concertation afin qu'ils puissent y consigner leurs remarques.

Pour plus d'informations :

<http://adour-madiran.fr/plui/>

Nouveaux tarifs municipaux

LOCATION	1 journée	1 week-end
	Habitants d'Andrest	100 €
Extérieurs à Andrest	250 €	400 €
Associations, Congrès, Assemblées générales provenant d'Andrest	GRATUIT	GRATUIT
Associations, Congrès, Assemblées générales extérieurs à Andrest	150 €	250 €
Chauffage en supplément si location payante	30 €	50 €

Location de table : 3 € l'unité - Location de chaise : 0,50 € l'unité

LOCATION	TARIF
Habitant d'Andrest	150 € le week-end
Association d'Andrest	GRATUIT
Non résident à Andrest	250 € le week-end
Association extérieure d'Andrest	250 € le week-end

Type de concession (Durée 50 ans)	TARIF
Concession de terrain au cimetière	550 €
Emplacement au columbarium	750 €
Cavurne	750 €

Mutuelle santé communale en partenariat avec AXA Assurances

Le conseil municipal a approuvé une convention de partenariat permettant aux habitants d'Andrest de bénéficier de tarifs avantageux concernant leur couverture santé. Des rabais de 18 à 30 % sur les tarifs généralement pratiqués sont proposés pour toutes les catégories (retraités, travailleurs salariés ou non-salariés, agriculteurs, demandeurs d'emploi et autres).

Vous recevrez dans les prochains jours dans votre boîte aux lettres plus d'informations sur cette proposition. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. DUMESTRE au 05 62 96 79 56.

Ecole, périscolaire et centre de loisirs

• ECOLE

Les dossiers d'inscription scolaire pour la rentrée de septembre 2019 sont à retirer à la Mairie qui les transmettra à la Communauté de Communes Adour Madiran.

• PERISCOLAIRE

Un service de garderie (7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir) est assuré les jours d'école.

La cantine ouvrira du lundi au vendredi.

Le centre de loisirs fonctionnera, comme cette année, le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Les inscriptions pour la rentrée 2019 sont déjà prises en compte.

• CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2019

Il sera ouvert du 8 juillet au 2 août pour les enfants à partir de 3 ans.

Les inscriptions se feront à l'Ecole Simone Veil de 16 h 30 à 18 h :

- Lundi 24 juin
- Jeudi 27 juin
- Lundi 1^{er} juillet
- Jeudi 4 juillet

Pour tout renseignement, inscription à la cantine ou au centre de loisirs, vous pouvez contacter Marlène GARCIN (Féd. Léo Lagrange) au 06 50 90 71 42.

Vide-grenier des conscrits et AAA

Superbe réussite que ce 1^{er} vide-grenier organisé conjointement par l'association des 3A et les conscrits au mois de mai ! Une très belle journée ensoleillée marquée par la présence de nombreux promeneurs, chineurs andrestois ou des communes voisines. A renouveler !



Vigilance canicule

La commune informe les habitants de l'ouverture d'un répertoire destiné à recenser les personnes vulnérables qui seraient susceptibles de bénéficier du plan d'alerte canicule.

Ce répertoire est ouvert au secrétariat de la Mairie, vous pouvez vous y faire recenser.

Les habitants sont invités à la plus grande vigilance et peuvent signaler toute personne âgée ou isolée qui pourrait être en situation de danger à cause de la chaleur.

Moustique tigre

Le moustique tigre a une silhouette noire avec des rayures blanches sur l'abdomen et les pattes, il a la particularité de piquer pendant la journée. Il peut, dans certaines conditions très particulières transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.



Une fois implanté, il ne peut être éradiqué y compris par des traitements chimiques.

C'est pourquoi, il est primordial de se protéger et d'éviter sa propagation.

Pour cela, 3 bons réflexes :

1 - Se protéger : appliquer sur la peau des produits anti-moustiques (surtout la journée), porter des vêtements amples et couvrants, utiliser des moustiquaires et des diffuseurs d'insecticide.

2 - Supprimer les eaux stagnantes : changer l'eau des plantes une fois par semaine, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, bidons d'eau, citernes, bassins, couvrir les piscines hors d'usage, entretenir le jardin...

3 - En cas de voyage dans une zone à risque : s'informer avant de partir, se protéger aussi au retour et consulter en cas de doute.

En cas de suspicion de présence de moustique tigre, vous pouvez adresser un mail à :

www.signalement-moustique.fr

Grainofête

La médiathèque Pierre Gamarra a été le cadre de la 3^e édition de la Grainofête organisée en partenariat avec le Foyer Laïque. Ateliers pour petits et grands (poterie, modelage, réalisation de pots-pourris...), stands de plants de maraîchage et fleurs avec des producteurs locaux, animations autour du compostage avec la participation de Val d'Adour Environnement...

Un événement encore magnifiquement orchestré par Céline LEBREUIL (Agent de la CCAM) sur une journée entière !



Les Petits Loups en balade

“Les Petits Loups en balade” sont présents à Andrest dans la nouvelle salle associative (ancienne école primaire à côté de la Mairie tous les 15 jours en semaines paires) le mercredi matin de 8 h 45 à 12 h. Pas d'accueil semaine 34 (soit le mercredi 21 Août).



Le Lieu Accueil Enfants Parents “Les Petits Loups en balade” est un espace de rencontre convivial entre parents et enfants pour partager un temps d'échange et de jeu avec son enfant dans un espace adapté aux tout-petits.

C'est un lieu de vie ouvert à tous, gratuit et sans inscription : l'enfant de moins de 6 ans est accompagné de son parent ou de sa nounou pendant toute la séance.

Rappels citoyens

Bruits :

Rappel des horaires de bricolage, de jardinage et tonte des pelouses : Jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h.

Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

Feux :

L'incinération de matières, quelle que soit leur nature (y compris les déchets verts) est interdite.

Stop aux aboiements !

Nous enregistrons toujours autant de plaintes de voisinage concernant les aboiements. Nous lançons encore une fois un appel au civisme des propriétaires pour faire cesser ces désagréments.

Travaux

Voirie : la réfection du chemin des Hosses, confiée à l'entreprise Achini, est terminée.

Le cheminement piétonnier initié par la commission embellissement et situé au carrefour de la bascule pour accéder à la salle des fêtes a été réalisé par nos agents.



Mairie : les travaux pour l'accessibilité ont été réalisés par l'entreprise Géovia. Les peintures au sol et la pose de barrières sont à finaliser.

Église : les travaux d'étayage du contrefort Sud, afin de permettre sa sécurisation et ainsi préserver l'édifice, ont été réalisés par l'entreprise TMH de Riscle.

La Poste

Le bureau ouvrira cet été tous les matins aux heures habituelles.

Cependant, les après-midis du 12 au 30 août, le bureau sera fermé.

Journée éco-citoyenne

Toujours en partenariat avec le Centre Leclerc, la 5^e édition “journée éco-citoyenne” a été organisée au printemps dernier. Élus, membres d'associations du village, particuliers et



de plus en plus de jeunes sensibilisés à la préservation de l'environnement ont contribué bénévolement à enlever de nombreux déchets abandonnés aux quatre coins de la commune.

Dates à retenir

- **Vendredi 21 juin :**
Fête de la musique.
Chorales Tostamicale et Ponctuation.
Concerts à l'église d'Andrest.
- **Samedi 13 juillet :**
Fête nationale du 14 juillet.
Dépôt de gerbe et apéritif offert par la Mairie.
- **Samedi 6 juillet :**
Participation à Intervillage à Bazillac.
(Communes d'Andrest, Tostat, Sarriac et Bazillac).
- **30, 31 août et 1^{er} septembre :**
Fêtes d'Andrest.

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Francis PLENACOSTE

REDACTION ET PHOTOS
Commission Communication
du Conseil Municipal

CONCEPTION ET IMPRESSION
Alphabet Imp. - Vic-en-Bigorre

Tirage à 600 ex.